



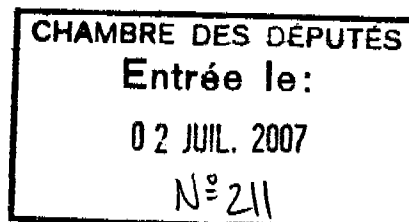
DÉI GRÉNG

groupe parlementaire

Luxembourg, le 2 juillet 2007

Felix Braz

Député



Monsieur Lucien Weiler

Président de la Chambre des Députés

Concerne: heure de questions au Gouvernement

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 (heure de questions) de notre règlement interne, je désire poser une question à Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, au sujet de l'application de l'article 86 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 portant exécution de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics dans le contexte des délais de paiement accordés par le Centre Commun de la Sécurité Sociale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Felix Braz